



DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

GESTION
FINANCE

Le diplôme

Diplôme d'Etat Bac + 5 spécialisé en gestion/comptabilité/finance, ouvert à l'international, qui permet l'accès à un secteur porteur d'emplois. La formation met l'accent sur le développement des compétences avec un encadrement et un suivi personnalisé à l'ESCIA et en entreprise.

Les objectifs de la formation

- Etre garant d'une information financière fiable et pertinente
- Devenir expert en gestion au service du dirigeant
- Anticiper les évolutions de l'environnement économique
- Développer une stratégie de conseil
- Intégrer la culture de la performance économique
- Développer une ouverture à l'international

Nos partenaires

- Plus de 800 entreprises partenaires, PME/PMI, grands groupes, cabinets d'expertise comptable et/ou commissariats aux comptes, banques, assurances
- Ordre des Experts Comptables Paris - Ile-de-France
- Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Déroulement de la formation

La formation est composée de 7 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur 2 ans (1 116 heures de formation), selon le mode d'alternance 3 jours d'entreprise/2 jours d'école.

- Début des cours : début octobre N
- Examen : début octobre N + 1

L'année pédagogique comporte des contrôles de connaissances réguliers (dont deux examens blancs annuels) et deux semaines de révisions avant l'examen national.

Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier, tests écrits et entretien de motivation.

Perspectives professionnelles

- Collaborateur confirmé de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes
- Directeur administratif et financier
- Chef comptable de PME
- Contrôleur de gestion
- Conseiller financier, juridique ou fiscal
- Expert comptable stagiaire
- Auditeur comptable et financier

Dans le secteur bancaire :

- Chargé d'affaires entreprises
- Gestionnaire de patrimoine
- Directeur d'agence...

Secteurs d'activité

Toutes entreprises de tous secteurs, privé, public, libéral.

Contacts

Anne Smaniotto
Responsable pédagogique
01 30 75 36 24
asmaniotto@escia.fr

Hélène Fort
Assistante pédagogique
01 30 75 36 40
hfort@escia.fr

ESCIA

8, rue Pierre de Coubertin
95300 Pontoise
01 30 75 36 36
www.escia.fr

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



Pré-requis

Etre titulaire d'un DCG, d'un DECF, d'un master ou tout autre titre ou diplôme admis en dispense du DCG.

Programme de la formation

- UE1 - Gestion juridique, fiscale et sociale
- UE2 - Finance
- UE3 - Management et contrôle de gestion
- UE4 - Comptabilité et audit
- UE5 - Management des systèmes d'information
- UE6 - Epreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais
- UE7 - Relations professionnelles
- Préparation à l'anglais de l'UE6 de M2
- Séminaire OPEN de communication financière internationale avec certification OPEN* + certification TOEIC

* Plaquette de présentation du certificat OPEN consultable sur notre site www.esca.fr

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

Comptabilité-fiscalité :

- Gestion de dossiers clients
- Etablissement des déclarations sociales
- Elaboration de la liasse fiscale
- Préparation des documents de reporting
- Développement de la clientèle
- Missions d'audit

Contrôle de gestion :

- Suivi budgétaire
- Calcul des coûts et marges d'un centre d'activité
- Analyses des écarts prévisions/réalisations
- Prévisions de charges et produits

Gestion financière :

- Analyse des documents de synthèse
- Gestion des opérations sur titres
- Gestion de devises
- Elaboration des tableaux de flux.

Juridique :

- Rédaction d'actes juridiques (création ou dissolution de sociétés)
- Rédaction des rapports des assemblées générales
- Assistance en matière d'embauche et de formalités de fin de contrat de travail des salariés

Poursuite d'études envisageable

- DEC diplôme d'expertise comptable (niveau Doctorat Bac + 8)
- Spécialisation en Master M2 universitaire
- Ecoles de commerce

Tout sur les écoles du groupe CCIV
www.ecoles.versailles.cci.fr